

CLICK & HELP  
ÉTUDIANTS

# Se soigner

## EN RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE



## LA PROTECTION SOCIALE

### La Sécurité sociale

La sécurité sociale ou « assurance maladie » garantit à chacun la prise en charge de tout ou partie de ses frais médicaux, tout au long de sa vie.

Tous les étudiants sont rattachés à une protection sociale. Aucune démarche n'est à faire, il suffit de mettre à jour sa carte vitale.

[@ameli.fr](https://www.ameli.fr)

Effectuez une simulation et téléchargez les formulaires de demande sur [ameli.fr](https://www.ameli.fr) > [simulateurs-droits](#)

### La complémentaire santé solidaire (CSS)

Vous pouvez en bénéficier si vos ressources sont faibles. Elle permet de rembourser la part complémentaire de santé qui n'est pas prise en charge par la sécurité sociale. Elle est gratuite ou payante (moins d'un euros par jour) selon vos revenus.

La demande de **CSS** est possible pour les **18 à 25 ans** ne vivant plus sous le toit de leurs parents, ayant rempli une déclaration fiscale séparée (ou s'engageant sur l'honneur à le faire l'année suivante).

### La mutuelle

Également appelée « la complémentaire santé », elle complète les remboursements de la sécurité sociale. Vous pouvez souscrire à la mutuelle de votre choix. Il existe des mutuelles étudiantes. Avant toutes démarches vérifiez que vous ne bénéficiez pas de celle de vos parents.



Retrouvez plus de thématiques dans notre guide «Être étudiant».

## TROUVER UN MEDECIN

### Service de santé étudiante (SSE, ex-SSU)

Il s'agit d'une équipe de médecins généralistes et spécialistes, de psychologues, d'infirmiers et d'assistants sociaux qui peuvent vous recevoir gratuitement.

📍 [univ-orleans.fr](http://univ-orleans.fr)

📍 [univ-tours.fr](http://univ-tours.fr)

### Les applis ou plateformes en ligne

Doctolib, Livi ou encore Qare sont des applications sur lesquelles vous pouvez trouver un médecin selon votre besoin et avoir une consultation en ligne.

📍 [doctolib.fr](http://doctolib.fr) - [livi.fr](http://livi.fr) - [qare.fr](http://qare.fr)



### SOS Médecins

En l'absence de votre médecin traitant, vous pouvez faire appel à eux pour une consultation en cabinet ou à domicile.

📍 [sosmedecins-france.fr](http://sosmedecins-france.fr)

### Les maisons des adolescents et les points écoute jeunes (MDA et Paej)

Ils accueillent de façon gratuite et confidentielle. Vous pouvez être écouté et accompagné sur de nombreux sujets de santé (sexualité, sommeil, alimentation, mal-être, etc.).

📍 [cartosantejeunes.org](http://cartosantejeunes.org)

## SANTÉ MENTALE

### Santé Psy

Bénéficiez de 8 séances gratuites avec un psychologue par année universitaire. Aucuns frais ne sont à avancer. Il faudra d'abord contacter votre médecin traitant ou votre SSE (ex-SSU).

📍 [santepsy.etudiant.gouv.fr](http://santepsy.etudiant.gouv.fr)

### Monsoutienpsy

**12 séances** d'accompagnement psychologique avec une **prise en charge par l'Assurance Maladie**. Votre médecin traitant évalue si ce dispositif peut vous aider ou s'il est préférable de vous orienter vers des soins plus spécialisés.

📍 [monsoutienpsy.sante.gouv.fr](http://monsoutienpsy.sante.gouv.fr)



## PLATFORMES D'ÉCOUTE

### Fil santé jeunes

Santé physique, psychologique et sociale, sexualité, nutrition, addictions, rapports aux autres et à la société.

📞 0 800 235 236, tous les jours de 9h à 23h

### Alcool Info Service

📞 0 980 980 930 - 7j/7 de 8h à 2h.

### Drogues Info Service

📞 0 800 23 13 13 - 7j/7 de 8h à 2h.

### Tabac Info Service

📞 39 89 - du lundi au samedi de 8h à 20h.

### Joueurs Écoute Info Service

📞 09 74 75 13 13 - 7j/7 de 8h à 2h.

**NOUVEAU**  
**CNAÉ**

C'est un dispositif d'écoute, d'accompagnement et de signalement pour les étudiants qui vivent des situations de mal-être, de violence ou de discrimination. 📞 0 800 737 800 - Gratuit et confidentiel (de 10h à 21h en semaine et de 10h à 14h le samedi) ✉ [cnaes@enseignementsup.gouv.fr](mailto:cnaes@enseignementsup.gouv.fr)